

Ce que vous devez savoir sur le canal carpien

Qu'est-ce que le canal carpien ?

Le **syndrome du canal carpien** est une pathologie qui handicape tous les ans plus de 650 000 individus en France. Cela peut survenir pendant une grossesse, être causé suite à une activité professionnelle ou provenir d'une maladie. Considéré en fonction des critères comme une **maladie professionnelle**, ce syndrome se caractérise par une **compression au niveau du nerf médian** au moment de son passage sur le canal carpien. La personne victime du canal carpien ressent alors des **symptômes** qui se traduisent par des **fourmillements** directement intenses ou progressifs sur la région des phalanges, à savoir sur le pouce, l'index et le majeur. Selon certains cas, ceux qui souffrent du canal carpien peuvent aussi éprouver une faiblesse au poignet ou sur la face palmaire de la main.

Prévenir le syndrome du canal carpien

Le syndrome du canal carpien est une **pathologie** qui peut s'aggraver rapidement. En fait, la raison principale qui est à la source de cette **aggravation** est principalement la profession que vous exercez. Si vous exécutez quotidiennement des mouvements répétés au cours de la journée, il est quasiment probable que vous souffriez de plus en plus de ce dommage corporel. Nous recommandons aux **victimes** du syndrome du canal carpien de consulter au plus vite un prestataire de santé qui sera en mesure de vous **administrer une médication** relative à vos douleurs et vos symptômes. Dans certains cas, il n'est pas rare de se faire opérer du canal carpien.

